

Signature d'une convention de coopération entre l'Autorité de la concurrence et le PEReN

Publié le 11 mai 2021

L'Autorité de la concurrence et le Pôle d'Expertise de la Régulation Numérique (PEReN) ont signé une convention permettant de préciser les conditions dans lesquelles le PEReN mettra à disposition de l'Autorité de la concurrence son assistance technique pour l'aider à accomplir ses missions.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 11 mai 2021

[Lire le communiqué](#)